



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Section de la communication interministérielle

Papeete, le 15 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Campagne de reconnaissance en hélicoptère des secteurs à risque
sur Tahiti et Moorea**

En prévision de la saison chaude et des fortes pluies qui peuvent y être associées, une campagne de reconnaissance des cours d'eau et des embouchures a débuté sur les communes de Tahiti et de Moorea.

Ces missions de reconnaissance sont réalisées par la direction de la protection civile (DPC) à l'aide de l'hélicoptère Dauphin inter-administration. Au total, six vols de reconnaissance sont prévus tout au long du mois d'octobre, dont deux ont déjà eu lieu les 4 et 12 octobre derniers.

Les prochains vols de reconnaissance auront lieu les :

- mercredi 17 octobre (le matin et l'après-midi sur la Presqu'île de Tahiti),
- lundi 22 octobre (dans l'après-midi, de Punaauia à Pirae),
- vendredi 26 octobre (dans l'après-midi, sur la côte Est de Tahiti).

Des vols supplémentaires pourront être effectués les :

- lundi 29 octobre,
- mardi 30 octobre,
- mercredi 31 octobre.

Ces missions ont pour objectif d'identifier les secteurs à risque sur l'ensemble des communes de Tahiti et de Moorea afin d'élaborer un inventaire des cours d'eau et des embouchures potentiellement dangereuses, notamment au regard des dernières inondations de 2017.

Les services du Haut-commissariat, ceux du Pays et des communes travaillent en étroite collaboration pour anticiper et préparer les mesures à mettre en œuvre en cas d'évènement météorologique important qui pourrait survenir dans les prochains mois, en vue d'assurer la protection de la population.

Ces vols de reconnaissance s'effectuent en complément du travail de repérage qui doit être réalisé à l'initiative des Tavana pour dégager, avant la période cyclonique, tous les encombrants qui jonchent les vallées aux abords des cours d'eau et qui peuvent devenir des embâcles, donc des causes d'inondation en cas de fortes pluies.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr